

DEC25179DAJ

Décision du 23 septembre 2025 portant fin au mandat de Mme Katia TOUSSAINT-THIBAUDEAU en qualité de Présidente par intérim du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers et nomination de M. Frédéric GAYMARD en qualité de Président dudit centre

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service n°2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 27 août 2025 portant nomination de Mme Katia TOUSSAINT-THIBAUDEAU en qualité de Présidente par intérim du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers à compter du 1^{er} septembre 2025,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} novembre 2025, il est mis fin au mandat de Mme Katia TOUSSAINT-THIBAUDEAU, Ingénieure de Recherche, en qualité de Présidente par intérim du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers.

Article 2 :

A compter du 1^{er} novembre 2025, il est mis fin aux mandats de M. Frédéric GAYMARD, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, en qualité de Directeur de l'Évaluation (DEV) et de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0837 DEV – Direction de l'Évaluation.

Article 3 :

A compter du 1^{er} novembre 2025, M. Frédéric GAYMARD, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, est nommé Président du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 23 septembre 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

